

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Épargne envisagent de renforcer leur participation dans Natixis, réaffirmant ainsi leur pleine et entière confiance dans les perspectives de leur filiale commune

Paris, le 29 septembre 2008 – Compte tenu des circonstances de marché exceptionnelles et de la crise de confiance affectant la plupart des établissements bancaires, dont Natixis malgré le succès de son augmentation de capital, la Banque Fédérale des Banques Populaires et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne souhaitent réaffirmer leur pleine et entière confiance dans les perspectives de Natixis en procédant, le cas échéant, à des acquisitions conjointes de titres Natixis sur le marché.

A cet égard, la Banque Fédérale des Banques Populaires et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne rappellent qu'à la suite du succès de son augmentation de capital de 3,7 milliards d'euros, Natixis se situe parmi les banques européennes les mieux capitalisées, avec un ratio Tier 1 de 9,3%¹ et un ratio Core Tier 1 de 7,8%¹.

La Banque Fédérale des Banques Populaires et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne annoncent par conséquent avoir conclu ce jour un avenant au pacte d'actionnaires de Natixis en vue de leur permettre d'accroître leur participation de façon strictement paritaire. La Banque Fédérale des Banques Populaires et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne précisent à ce titre que cet accroissement de leur participation au capital de Natixis ne portera pas, conformément à la réglementation boursière, sur plus de 2% du capital et des droits de vote pour chacune d'elles, incluant les acquisitions déjà réalisées au cours des 12 derniers mois.

Contacts :

Groupe Caisse d'Épargne
Jacques Charbit : 01 58 40 57 01
Christine Françoise : 01 58 40 46 57

Groupe Banque Populaire
Annie de Paillette : 01 40 39 68 27
Christophe Gilbert : 01 40 39 66 00

¹ Au 30 juin 2008, pro forma de l'émission.